

**ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT**

1, place Delacour – 57420 Pournoy – la -Chétive

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 04/11/2025**

**Présents au conseil :**

Représentants SIS/ Mairies :

Martine MICHEL (maire de Pournoy-la-Chétive et présidente du SIS)

Norbert SAUNIER (1<sup>er</sup> adjoint au maire de Coin-sur-Seille)

Enseignante :

Camille KONDO (directrice de l'école maternelle et enseignante classe de PS MS GS)

Représentants des parents d'élèves :

Valérie DUFOUR (titulaire)

Caroline ALLENBACH (suppléante)

Directrice du Périscolaire :

Nathalie BOUR (Directrice ACM les Pep Lor'Est)

Représentante de l'Association des parents d'élèves :

Marie-Paule GETTE (présidente de l'APE L'école buissonnière)

**Excusés :**

Mohammed KAMAL (Inspecteur de l'Education Nationale)

Géraldine DEMANGEON (enseignante les lundis).

### Présentation de la Classe

Nous comptons 18 enfants dans la classe.

PS : 6 enfants /MS : 6 enfants/GS : 6 enfants. En 2025, 10 enfants sont prévus en Petite Section.

### Elections des parents d'élèves

Le matériel de vote a été distribué à chaque élève, et le dépouillement a eu lieu vendredi 10 octobre, en présence de Mme DUFOUR, et de Mme ALLENBACH et moi-même. La liste était unique. Sont élues Mme DUFOUR entant que titulaire, et Mme ALLENBACH entant que suppléante. Le taux de participation était de 86,67%.

Nombres d'inscrits : 30

Nombres de votes blancs ou Nuls : 2

Nombres de suffrages exprimés 24.

Nous félicitons les nouveaux représentants de parents d'élèves pour cette année qui débute.

### Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié :

- Les horaires de fermeture du portail qui ont changé : 8h30 et 13h45.
- Le fait de ne pas fumer ou vapoter aux abords de l'école
- Le fait de pouvoir utiliser son vélo ou sa trottinette dans la cour.

Le nouveau est voté et validé par les membres du conseil.

Résultat du vote : Le règlement 2025/2026 a été voté favorablement par tous les membres du conseil. Il sera transmis aux parents et sera à signer.

### Point financier

	Montant à la rentrée	Achats	Recettes	Montant actuel
Coopérative scolaire :	Au 01/09/2025 : 359,15 euros	abonnement école des loisirs, cotisation OCCE, frais bancaires	Dons des parents 510 euros	Au 04/11/2024 869,15

Une commande de matériel scolaire a été effectuée pendant l'été et réglée par le SIS. La présidente du SIS fait savoir qu'elle prévoit une dépense de 40 euros par enfant par année civile.

Et elle rappelle aussi que chaque année, le budget est voté dès janvier, ce qui implique que toutes les demandes supplémentaires (en dehors des 40 euros par enfant) doivent être parvenues avant la nouvelle année. En cours d'année scolaire, aucune demande ne peut être étudiée pour l'année en cours. Nous précisons que ces dépenses pourraient concerter l'achat de matériel « qui perdurerait » dans l'école tel que l'achat de vélos.

Concernant la coopérative scolaire, les représentants de parents d'élèves expliquent que dans certaines écoles, les tarifs des participations aux sorties sont plus élevés pour les familles qui ont fait le choix de ne pas payer la coopérative en début d'année. Nous en prenons note.

### Activités/Projets

Depuis la rentrée, les élèves travaillent autour des personnages récurrents des livres : maîtresses, sorcières, loups, père noël, ogres, alligators, etc. Nous mettons l'accent sur l'attendu du programme qui est d' enrichir son vocabulaire, par l'apport de nouveaux lexiques.

Depuis cette rentrée, une nouveauté des programmes est aussi de mettre en place l'EVAR : éducation à la vie affective et relationnelle. C'est à travailler au quotidien, en faisant le parallèle avec les sciences, le vivre ensemble. L'élève apprend des choses sur son corps, apprend à exprimer des émotions, à exprimer un besoin, à respecter l'autre (son corps, ses émotions).

Depuis la rentrée, les élèves ont participé à **différentes activités** :

- Dégustation fruits/ légumes : 1 fois par semaine, nous dégustons un fruit ou un légume. La directrice remercie le SIS qui a prolongé cette opération, ainsi que les parents qui apportent des fruits et légumes récoltés dans leurs jardins. (cf projet d'école :

Favoriser l'ouverture des élèves aux enjeux du monde contemporain : sport, santé, culture et développement durable)

- Sortie randonnée nature : 1 fois par mois, le dernier vendredi du mois, nous sortons en randonnée en pleine nature : découvrir la nature, observer les changements au fil des saisons, observer les petites bêtes, et se déplacer avec aisance dans des environnements naturels. Pour cela nous avons besoin d'au moins un parent accompagnateur. La classe est sortie vendredi 3 octobre en matinée. Les enfants ont beaucoup apprécié. Nous discutons de l'intérêt de porter des gilets jaunes lors de ces sorties pour assurer la sécurité de tous. La traversée sans passage piéton est dangereuse. Le SIS ou la mairie pourrait-elle financer ces gilets jaunes pour les enfants ? Mme Michel en prend note et nous tiendra informés au prochain conseil. Elle se renseignera auprès de Metz Métropole. (cf projet d'école : Favoriser l'ouverture des élèves aux enjeux du monde contemporain : sport, santé, culture et développement durable)
- Cuisine : nous fêtons les anniversaires en partageant un goûter avec des gâteaux cuisinés par les enfants une fois par mois. Nous avons cuisiné une soupe le dernier jour avant les vacances. Nous dégusterons aussi certains fruits en compote et smoothie. (cf projet d'école : Favoriser l'ouverture des élèves aux enjeux du monde contemporain : sport, santé, culture et développement durable)
- Halloween : le dernier jour avant les vacances de la Toussaint, les enfants sont venus déguisés à l'école.

Nous prévoyons d'autres activités et sorties dans les mois à venir :

- Les élèves de CM1-CM2 viendront lire une histoire à la classe chaque vendredi après-midi. Ceci permettra aux plus grands de s'entraîner à la lecture à voix haute ainsi que d'y mettre du sens, et aux plus petits de comprendre à quoi cela sert d'apprendre à lire.
- Saint Nicolas à l'école le 5 décembre. A cette occasion les enfants recevront un livre et/ ou une friandise. Nous remercions l'APE qui financera les cadeaux.
- Un spectacle de Noël aura lieu jeudi 18 décembre après-midi avec la compagnie le pois des senteurs. Nous demanderons une participation aux familles, et nous remercions l'APE qui complètera le paiement.
- Une rencontre avec les CP CE1 CE2 pour une après-midi jeux de société aura lieu avant chaque vacances.
- Les sorties au cinéma Marlymages et au centre à Vigy devraient être renouvelées cette année.
- René Leborgne interviendra pour une période en musique. Le projet n'est pas encore défini.

- Sarah Charles, maman d'élève, interviendra au printemps pour des séances de danse à l'école.
- La classe sera inscrite à l'USEP. C'est une association qui organise des rencontres sportives entre les écoles. Normalement, trois sorties seront prévues au cours de l'année, autour des jeux impliquant les actions courir/sauter/lancer, des jeux de courses d'orientation, et des rondes et jeux dansés. Le transport en bus de 3 sorties est financé entièrement par l'USEP.
  - La galette des rois vendredi 9 janvier, offerte par l'APE.

## Sécurité à l'école

Deux exercices ont été réalisés à l'école : le premier concernait la sécurité incendie. L'alarme a bien fonctionné et a été entendue de tous. Le deuxième concernait le risque attentat intrusion. Il n'y a eu aucun problème lors de ces exercices. Les élèves ont été attentifs et sérieux, les consignes ont été respectées.

Le dispositif incendie a été contrôlé dès le début d'année. Tout est opérationnel.

Registre sécurité incendie : Lors de la dernière vérification, le registre sécurité n'a pas été complété/ transmis à l'école. Mme le Maire fera compléter le registre par la société en question, et le transmettra à l'école. Pour information, ce registre est consultable en mairie, et à l'école. Désormais, il sera complété et transmis directement à l'école, sitôt la vérification effectuée.

La directrice vérifiera que l'endroit du point de rassemblement est bien spécifié dans le registre de sécurité incendie, et qu'il est prévu le plus loin possible du bâtiment « école », pour la sécurité de tous.

### Registre santé / sécurité :

Les rapports de vérifications obligatoires (des installations électriques, de l'éclairage de sécurité, de gaz, de la chaufferie...) sont consultables en mairie.

Il en est de même des rapports de contrôle de plomb et d'amiante. La mairie affirme qu'un contrôle de l'amiante a été réalisé l'année passée, lorsqu'il y a eu changement de président du SIS. Elle transmettra rapidement la rapport à l'école.

PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sûreté) Risques Majeurs (RM) et Attentat-Intrusion (AI) ont été mis à jour le 12 septembre. Ils sont présentés en ce jour aux différents membres du conseil d'école, et signés par les maires, la directrice, les représentants de parents d'élèves.

L'école est toujours soumise au plan VIGIPRATE URGENCE ATTENTAT, ce qui implique que :

- Les parents ne peuvent entrer dans l'école sans rendez-vous préalable.
- Les parents ne doivent pas rester en groupe devant l'école.
- La directrice peut faire une vérification visuelle des sacs pour toute personne extérieure à l'école ou parents si nécessaire. En cas de refus, la personne ne peut entrer dans l'enceinte de l'école.

## Mairies/SIS : contributions, demandes, point sur travaux

### a. Contributions :

- Réparation d'une étagère du placard de la salle de jeux durant l'été. Nous remercions la mairie de Pournoy-la-Chétive.
- Des crochets de porte-manteaux ont été changés durant l'été. Nous remercions la mairie de Pournoy-la-Chétive.
- Les photocopies couleurs sont possibles à l'école. La directrice s'engage à ne pas dépasser le quota de 1500 photocopies couleurs par trimestre. Nous remercions le SIS.

### b. Points sur les demandes de travaux précédentes :

- le rafraîchissement des marquages et jeux au sol n'a pas été réalisé. Un plan des marquages avait été réalisé sur demande de la mairie en juillet dernier. La maire explique qu'un CFA interviendra pour réaliser le marquage dès le printemps (il faut que le sol soit sec, et qu'il fasse doux).
- l'installation de stores, ou volets avait été évoquée au dernier conseil d'école pour la salle de classe. Nous rappelons que les températures l'été en classe sont très élevées (nous avons relevé 35 degrés) et que les élèves sont éblouis par le soleil des velux. Nous pensons qu'il n'est pas utile d'en installer dans la salle de jeux. Nous voudrions nous assurer que les stores/volets prévus seront bien occultants et isolants car s'ils ne servent qu'à éviter d'être ébloui, cela ne suffira pas à protéger les enfants des fortes chaleurs. Monsieur Saunier pense qu'il est peut-être préférable d'acheter des volets électriques, qui sont plus onéreux que des stores, mais qui au long terme seront d'une grande efficacité pour l'isolation de la classe. Nous remercions Mme Michel qui avait fourni un devis en juin suite au 3<sup>ème</sup> conseil d'école, mais elle nous explique que le projet n'a pas abouti. Face à l'inquiétude des représentants des parents d'élèves et l'intérêt que le projet suscite pour l'ensemble des membres du conseil, Mme Michel se renseigne, en discute en conseil, et nous donnera plus d'informations.

### c. Nouvelles demandes :

- Les poutres du petit préau s'effritent en bas. Le bois doit-il être traité ? La mairie n'en avait pas connaissance. Elle viendra constater cela rapidement.
- Les vitres, fenêtres et velux n'ont pas été nettoyés cet été, le seront-ils bientôt, par la société de nettoyage habituelle ? La mairie confirme qu'il n'y a pas eu de nettoyage car elle recherche une société avec des tarifs convenables.
- Un grand nettoyage du sol, tel qu'il a été prévu en élémentaire durant l'été, à l'aide d'une machine, peut-il être effectué à l'école maternelle ? La mairie affirme que oui, un nettoyage avec l'auto-laveur de la mairie pourra être effectué dès les vacances de février par l'ATSEM de la classe.

## Points divers/ Questions des parents

Pour finir, d'autres points sont abordés :

Point n° 1 : L'APE expose plusieurs actions à venir d'ici la fin d'année 2025 :

- fête de l'hiver le 5 décembre de 18h à 21h au cours de laquelle

- les enfants chanteront,
- des séances photos seront organisées,
- des exposants présenteront/vendront leurs créations
- un stand boissons/restauration rapide se tiendra.
- les sapins commandés seront remis.
- les tartiflettes commandées seront distribuées.

- boum le 28 mars

- fête de l'école le 26 juin

Point n° 2 : Nous attendons une réponse de l'inspection concernant un nouveau dispositif au cas où les absences éventuelles des enseignants seraient non remplacées. Il est envisagé de permettre aux enfants d'être accueillis par les enseignants de l'élémentaire en cas de non remplacement de l'enseignant de maternelle.

Point n°3 : En accord avec Monsieur l'inspecteur de l'éducation Nationale, Mme le Maire donne à l'ATSEM la mission de changer les couches des enfants qui en porteraient et auraient des « accidents ». Toutefois, nous précisons que l'équipe a fortement conseillé aux parents de ne pas mettre de couche à leur enfant (sauf sieste) avec pour objectif de le rendre autonome plus rapidement.

Le conseil d'école est clos à 19h49

Présidente de séance, Mme KONDO, directrice de l'école.